

NOTICE OF FORMAL HEARING

AVIS D'AUDIENCE FORMELLE

(Style of Formal Hearing)

(Intitulé de l'audience formelle)

TO:

DESTINATAIRE :

Take notice that a formal hearing under section 6.10 of the Provincial Court Act has been set at . . . . . (specific location) . . . . . on . . . . . day, the . . . . . day of . . . . ., 2. . . . . at . . . . . a.m. (or p.m).

Sachez qu'une audience formelle en application de l'article 6.10 établi en vertu de la Loi sur la cour provinciale a été fixée le . . . . ., à . . . . . h, à (endroit précis) . . . . .

The subject matter of this formal hearing is as follows:

Les motifs de l'audience formelle sont les suivantes :

.....  
.....

.....  
.....  
.....

DATED at . . . . ., this . . . . . day of . . . . ., 2. . . . .

FAIT à . . . . ., le . . . . . 2. . . . .

.....  
(name, secretary to the Judicial Council)

.....  
.....

.....  
(address of the secretary to the Judicial Council)

.....  
(nom et adresse du secrétaire au Conseil de la magistrature)

NOTE: The person causing this Notice of Formal Hearing to be served on you, and to whom any inquiries are to be directed, is:

REM. : Voici le nom de la personne qui vous a fait signifier la présente assignation et à qui toute demande de renseignements doit être adressée :

.....  
(name)

.....  
(nom)

.....  
(address)

.....  
.....  
.....  
(adresse)

.....  
(telephone number, including fax number)

.....  
(numéro de téléphone, y compris le télécopieur)